



## COORDONNEES DU DEMANDEUR (personne physique ou morale)

Ne pas compléter si vos coordonnées sont déjà connues de la DDT

Adresse : .....  
permanente du demandeur

Code postal : |\_|\_|\_| |\_|\_|\_| |\_|

Commune : .....

☎ : |\_|\_|\_| |\_|\_|\_| |\_|\_|\_| |\_|\_|\_| |\_|\_|\_|

Téléphone portable professionnel : |\_|\_|\_| |\_|\_|\_| |\_|\_|\_| |\_|\_|\_| |\_|\_|\_|

N° de télécopie : |\_|\_|\_| |\_|\_|\_| |\_|\_|\_| |\_|\_|\_| |\_|\_|\_|

Mél : .....

## COORDONNEES DU COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL LE VERSEMENT DE L'AIDE EST DEMANDE

• Vous joignez le RIB du compte sur lequel vous souhaitez le versement

ou

• Vous rappelez les coordonnées du compte sur lequel vous avez déjà reçu des aides et sur lequel vous souhaitez le versement:

Code établissement |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Code guichet |\_|\_|\_|\_|\_|\_| N° de compte |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Clé |\_|\_|\_|

## CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR

- **Pour les personnes physiques :** Avoir au moins 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de dépôt de la demande
- **Pour les personnes morales :** Nombre d'associés - exploitants : |\_|\_|\_| Nombre d'exploitations regroupées : |\_|\_|\_|

Nom et prénom des associés-exploitants ou dénomination sociale	N°SIRET (ou PACAGE)	Date de naissance

Au moins un des associés doit remplir cette condition doit avoir au moins 18 ans et moins de 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de dépôt de la demande

- date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ (jj/mm/aaaa)



## DEPENSES PREVISIONNELLES SELON LE TYPE D'INVESTISSEMENT

### a) Investissements matériels

Nature de l'investissement	Montant prévisionnel en €		Devis joint	Fournisseur à l'origine du devis	Travail bénévole (1)
	□HT	□TTC			
			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
TOTAL des dépenses prévues					

(1) Travaux réalisés par l'exploitant

Temps prévisionnel consacré à cette action (en heures)	Coût horaire forfaitaire du travail bénévole	Montant prévisionnel en €

### b) Investissements immatériels (le cas échéant)

Nature de l'investissement	Montant prévisionnel en €		Devis joint	Fournisseur à l'origine du devis
	□HT	□TTC		
			<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financiers sollicités	Montant en €
<b>Financiers publics dans le cadre du dispositif (1)</b>	
Agence de l'eau	
RFF	
FEADER	
Autre (préciser)	
<b>Sous-total financiers publics</b>	
<b>Financiers privés :</b>	
Participation du secteur privé	
Emprunt (1)	
Autre (préciser) :	
<b>Sous-total financiers privés</b>	
Auto - financement	
TOTAL général = coût du projet	

(1) Nota : aucun prêt bonifié n'est possible pour le financement des investissements réalisés au titre de ce dispositif

## ELIGIBILITE DU DEMANDEUR ET DU PROJET

**Je demande** à bénéficier du dispositif 216 du PDRH

**Je déclare et atteste sur l'honneur :**

- Inscrire le projet dans le cadre de l'opération labellisée décrite ci dessus,
- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet avant le dépôt de la demande et, le cas échéant, ne pas avoir démarré les travaux en rivière avant d'avoir obtenu l'autorisation du service de la police de l'eau
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- avoir pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points.
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement.
- être à jour de mes cotisations sociales et contributions fiscales (y compris redevance émise par l'Agence de l'eau),
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural,
- respecter les conditions d'âge au 1er janvier de l'année de dépôt de ma demande (au moins 18 ans) ou au moins un associé en cas de société ou dans les autres cas la personne qui conduit l'exploitation, doivent remplir la condition)
- le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social,
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- Ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées TTC),
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé,

**Je m'engage, sous réserve de l'attribution de l'aide :**

1. à poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural pendant une période de cinq années à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
2. à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions et les équipements ayant bénéficié des aides pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention. S'agissant de l'aide à l'acquisition de matériel à ne pas revendre le matériel subventionné pendant la même durée ;
3. à conserver l'ensemble des pièces justificatives des investissements réalisés pendant les cinq années suivant la fin des engagements ;
4. à informer la DDT de votre département de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon(notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
5. à me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes
6. à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits - nationaux ou européens -, en plus de ceux mentionnés dans le plan de financement du projet ;
7. à apposer sur les investissements une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque ;
8. à ne pas solliciter d'autre aide pour ce projet
9. à respecter les normes minimales applicables à l'investissement

**Je suis informé** qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

**Je suis informé** que, conformément au règlement communautaire n°1974/2006, annexe 6, paragraphe 2 .1 l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural hexagonal, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

